



HAL
open science

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). 2011, Université de Nantes. hceres-02036333

HAL Id: hceres-02036333

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036333v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LI120000815

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation de la mention

L'offre de formation licence (générales et professionnelles) en Sciences et techniques des activités physiques et sportives a été élaborée au sein du Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique (Universités de Nantes, Rennes, Brest, Le Mans et Poitiers) afin de rechercher des complémentarités, éviter les redondances, et appuyer les formations sur des compétences locales fortes. La mention de licence proposée par l'Université de Nantes est en continuité avec les formations actuelles, auxquelles s'ajoutent deux licences professionnelles de création plus récente. Elle est structurée en trois spécialités : Education et motricité (EM), Entraînement sportif (ES) et Management du sport (MS).

Les enseignements concernent les sciences du sport et de la motricité humaine (sciences de la vie, psychologie, sciences humaines et sociales), les activités physiques et sportives, les outils transversaux ainsi que la professionnalisation dans un des trois secteurs d'intervention.

Cette mention de licence conduit à l'insertion professionnelle à l'issue du L3 pour les spécialités ES et MS ou à l'intégration dans un master pour toutes les spécialités. L'Université de Nantes propose une spécialité de master Expertise, Performance, Intervention (en continuité avec la spécialité ES) ou une spécialité en enseignement (spécialité EM). La spécialité MS n'a pas de spécialité de master correspondante localement, mais il en existe une à Poitiers, qui fait partie du même réseau.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	470
Nombre d'inscrits en L2	194
Nombre d'inscrits en L3	129
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	20 %
% d'insertion professionnelle	80 %



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives proposée par l'Université de Nantes couvre les secteurs d'intervention en APS dans les domaines de l'éducation, du sport de compétition et du management des organisations sportives.

Les maquettes d'enseignement sont bien équilibrées entre les 4 grands types d'enseignement (sciences fondamentales, technologie des APS, outils et formation professionnelle). Les compétences à acquérir, globalement et par spécialité, sont bien identifiées et adaptées aux demandes sociales (fiches RNCP).

Les formations proposées sont en adéquation avec la poursuite d'études en master et la professionnalisation à l'issue du L3 (ou l'entrée en licence professionnelle après le L2). Une initiation à la recherche est obligatoire au semestre 5 et peut se poursuivre (optionnellement) au semestre 6, ce qui devrait permettre l'acquisition de compétences dans la définition et la réalisation de projets de recherche, transposables à de nombreuses situations. Ceci pourrait aussi orienter certains étudiants vers la poursuite d'études jusqu'au doctorat.

Le dispositif de tutorat est très bien organisé. Il permet un suivi individualisé des étudiants et un accompagnement efficace par un enseignant référent dans leur orientation et leurs projets professionnels.

L'ensemble de la mention est piloté par une équipe pédagogique active, et chacune des 3 spécialités est soutenue par des enseignants compétents relevant de l'UFR STAPS ou d'une autre composante de l'Université.

Les enseignements de la spécialité Management du sport reposent sur les sciences sociales et juridiques pour aborder l'étude du fonctionnement des structures à vocation sportive (club, associations, etc). L'acquisition de compétences en communication, gestion, mise en place d'enquêtes, suivi de projet, est aussi valorisée.

La spécialité Entraînement sportif vise à former des intervenants dans le domaine de l'amélioration de la performance sportive, à partir de connaissances scientifiques pluridisciplinaires (sur la physiologie, la psychologie et la sociologie du sport). Elle repose sur des intervenants de haut niveau, scientifique et sportif.

La spécialité Education et motricité a été conçue pour s'intégrer dans le dispositif de formation aux métiers de l'enseignement en éducation physique et sportive.

- Points forts :

- La qualité du projet pédagogique est un des points forts de cette mention.
- Les intervenants dans les disciplines scientifiques sont aussi des chercheurs reconnus.
- Il existe une excellente synergie entre compétences scientifiques et expertise sportive au sein des équipes pédagogiques.
- Le tutorat est bien organisé et le suivi des étudiants est de qualité.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il est souhaitable que cette mention de licence soit soutenue par l'Université, laquelle devra aussi être attentive à la mise en place d'un dispositif de suivi des étudiants sortant du cursus licence (après leur réussite ou suite à un abandon). Le renforcement de l'encadrement scientifique devrait permettre de constituer un lieu de formation de référence, notamment dans le domaine de l'entraînement sportif.